

Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse
Académie de Montpellier

ARRETÉ COLLECTIF PORTANT INSCRIPTION AU TABLEAU D'AVANCEMENT A LA HORS CLASSE

La rectrice de la région académique Occitanie,
Rectrice de l'Académie de Montpellier,
Chancelière des Universités

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le Décret n°92-1189 du 6 novembre 1992 relatif au statut particulier des professeurs de lycée professionnel

ARRETE

Article 1er : Les 101 professeurs de lycée professionnel dont les noms suivent sont inscrits sur le tableau d'avancement pour l'accès au grade de la hors classe du corps des professeurs de lycée professionnel au titre de l'année 2025 :

Nom	Nom Patronymique	Prénom	Discipline
GAZAVE	GAZAVE	LAURENCE	anglais lettres
BACQUIE	PRADINES	MYRIAM DOMINIQUE	lettres histoire géographie
BOUJADDI	BOUJADDI	YAMINA	lettres histoire géographie
AUSTRUY	AUSTRUY	SOPHIE-ADELAIDE	éducation artistique et arts appliqués
SANCHEZ	SANCHEZ	DANIELLE	anglais lettres
MAFFRE	GABAUDAN	STEPHANIE	anglais lettres
VALLE	BOULEY	DELPHINE RENEE	éducation artistique et arts appliqués
SANCHEZ	SANCHEZ	BERNADETTE	coordination pédagogique et ingénierie de formation
SLAVIERO	SLAVIERO	ELISE	Economie et gestion option transport logistique
JAUREGUY	JAUREGUY	KAREN	mathématiques sciences physiques
RAMALHO	FOURNIER	MURIEL	Economie et gestion option commerce et vente
GASTINEAU	GASTINEAU	RACHEL	biotechnologies : santé environnement
JAUSSELME	BOUTAVIN	VERONIQUE	prothèse dentaire
ALLA	ALLA	ISABELLE	mathématiques sciences physiques
MARTIN	MARTIN	OLIVIER	mathématiques sciences physiques
PICARELLI	ROUVIER	CELINE	Economie et gestion option comptabilité et gestion
LOGET	LOGET	MAGALI	anglais lettres
CHIKHI	CHIKHI	BENJAMIN	lettres histoire géographie
BOURDA	COMBES	STEPHANIE	lettres histoire géographie
LEPLAT	LEPLAT	STEPHANE	mathématiques sciences physiques
SOUDAN	SOUDAN	BENOIT	biotechnologies : santé environnement
BOURREL	BOURREL	THIBAUT	lettres histoire géographie
LEONARD	LEONARD	LAURENCE	anglais lettres
MANDELBLAT	MANDELBLAT	ROMARIK	lettres histoire géographie
TOUREILLE	KOTULA	AUORE	lettres histoire géographie
DANKO	DANKO	ERIC	mathématiques sciences physiques
DARAUT	DARAUT	BENOIT	génie civil équipement technique énergie
RIFATERRA	RIFATERRA	FABIENNE	mathématiques sciences physiques
LAISSAC	LAISSAC	LAURENT	génie civil construction réalisation d'ouvrage
SAVIGNARD	SAVIGNARD	MICKAEL	génie mécanique option productique
QUIEDEVILLE	QUIEDEVILLE	THIERRY	pâtisserie
DAVID	DAVID	GEOFFRAY	mathématiques sciences physiques
SOLE	SOLE	SANDRINE	Economie et gestion option commerce et vente
FERNANDEZ	FERNANDEZ	FREDERIC	biotechnologies : santé environnement
BARDET	BARDET	SABRINA	Economie et gestion option commerce et vente
CAMBIEN	DULIEU	LAURIE	Economie et gestion option communication et organisation
FAURIE	FAURIE	FANNY	biotechnologies : santé environnement
VIEIRA	VIEIRA	SANDRINE	espagnol lettres

AUBRY	REMOND	NATHALIE SOLANG	mathématiques sciences physiques
JOUANNO	GRAS	CARINE	mathématiques sciences physiques
DEBORGHER	DEBORGHER	MAITE	coiffure
TRICHOT	TRICHOT	BENOIT RENE BRU	génie électrique : électrotechnique
DOUSSIN	DOUSSIN	FREDERIC	génie mécanique option construction
BERRAH	BERRAH	BRUNO	génie industriel structures métalliques
MARCON	MARCON	OLIVIER	mathématiques sciences physiques
RODRIGUEZ	RODRIGUEZ	MARIE ISABELLE	espagnol lettres
BOUKHEDDAD	BOUKHEDDAD	KHALED	Economie et gestion option commerce et vente
TEBIZ	TEBIZ	MICHAEL	lettres histoire géographie
PUJOLLE	PUJOLLE	RICHARD	hôtellerie et tourisme section hôtellerie
LOZANO	LOZANO	CHRISTOPHE	coiffure
HENNEUSE	HENNEUSE	CHRISTOPHE	Economie et gestion option comptabilité et gestion
SUMARRIVA BU	SUMARRIVA BUSTINZA	MARTIN	génie mécanique - maintenance de véhicules
ASENSI	ASENSI	JEREMIE	mathématiques sciences physiques
ADECHY-CHAME	ADECHY	MURIEL	Economie et gestion option commerce et vente
GIROD	PIQUET	PRISCILLIA	lettres histoire géographie
MAS	MAS	SEVERINE	anglais lettres
COULON	COULON	GUILLAUME	lettres histoire géographie
SUBIRA	SUBIRA	ELISABETH	espagnol lettres
THIRION	CHAMBELLAND	AUDREY	coiffure
TEYSSIER	TEYSSIER	LOIC	génie mécanique - maintenance de véhicules
CLUCHIER	COELHO	SOPHIE ISABELLE	éducation artistique et arts appliqués
HILAIRE	GUERNINE	SAMIA	sciences et techniques médico-sociales
KERROUMI	KERROUMI	HAMANI	mathématiques sciences physiques
CALBA	CALBA	LAETITIA	Economie et gestion option communication et organisation
BOSTEAU	BOSTEAU	RAPHAEL	éducation artistique et arts appliqués
LECOCQ	LECOCQ	JEAN-MICHEL	anglais lettres
NAVARRO	VIDAL	MARILYNE	Economie et gestion option comptabilité et gestion
GRANGE	GRANGE	STEPHANIE	lettres histoire géographie
TOUREILLE	TOUREILLE	MATHIAS	génie mécanique - maintenance de véhicules
ESCANDE	ESCANDE	YANNICK	lettres histoire géographie
BERTHELEMY	BERTHELEMY	ISABELLE	sciences et techniques médico-sociales
BASSOT	BASSOT	LAURIE	éducation artistique et arts appliqués
MEKKI-SEGHIR-D	MEKKI-SEGHIR-DAOUADJ	CANDICE	génie industriel textile et cuirs
SIMONETTI	MIAS	CHRISTINE	coordination pédagogique et ingénierie de formation
RAMOS	RAMOS	HELENE	lettres histoire géographie
HAMITOUCHE	HAMITOUCHE	SABRINA	lettres histoire géographie
NORMAND	OFFRET	MARIE-CECILE	lettres histoire géographie
VAZ-SANTIAGO	VAZ-SANTIAGO	JOCELYN	biotechnologies : santé environnement
KEIREL	KEIREL	BERTRAND	génie électrique : électrotechnique
VERDIER	LETESTU	CHRISTELLE	hôtellerie: services et commercialisation
CAZAUX	IPERT	KRYSTEL	génie industriel textile et cuirs
DELMAS	DELMAS	VINCENT	réparation et revêtement en carrosserie
HAMMOUCHI	HAMMOUCHI	SAMIR	chef de travaux de STI génie mécanique
LEBACQ	LEBACQ	MATTHIEU	génie mécanique - maintenance de véhicules
ODDOU	ODDOU	YVES	Economie et gestion option commerce et vente
SAUVAGE	GEBELIN	CATHERINE	Economie et gestion option commerce et vente
DIXMIER	DIXMIER	CEDRIC	génie civil équipement technique énergie
BONNAVENC	BONNAVENC	OLIVIER	Economie et gestion option commerce et vente
CARRIER	CARRIER	FREDERIQUE	Economie et gestion option commerce et vente
FREDENUCCI	CAIROL	MAGALI	esthétique cosmétique
ESTEVE	ESTEVE	CHRISTOPHE	Economie et gestion option commerce et vente
GUILLON OLLIER	GUILLON	NADEGE	génie industriel textile et cuirs
DHOMBRES	SABIO	EMMANUELLE	Economie et gestion option commerce et vente
BRIET	BRIET	NICOLAS	génie industriel structures métalliques
FERROUDJI	FERROUDJI	AHMED	génie électrique : électrotechnique
ALMES	ALMES	STEPHANE	coordination pédagogique et ingénierie de formation
DI MAGGIO	DI MAGGIO	PASCAL	génie mécanique - maintenance de véhicules

GAUTHIER	MARTINVILLE	MURIEL	Economie et gestion option transport logistique
PEPOZ	PEPOZ	YANNICK	lettres histoire géographie
GAYRAUD	DURAND	CATHERINE	biotechnologies : santé environnement
LESOURD	LESOURD	FABRICE	Economie et gestion option commerce et vente

Part des femmes promouvables : 47,8%

Part des femmes promues : 54,5%

Article 2 :

le présent arrêté est publié sur le site académique et est affiché dans les locaux du rectorat pendant une durée de deux mois à compter de la date de signature.

Fait le 02 JUL. 2025

Pour la rectrice et par délégation
le secrétaire général adjoint,
Directeur des ressources humaines

Laurent GOUZE

Si vous estimez devoir contester cette décision, vous pouvez former :

- Un recours gracieux devant Mme la rectrice de l'académie de Montpellier
- Un recours hiérarchique devant Mme la ministre de l'Éducation nationale
- Un recours contentieux devant le tribunal administratif territorialement compétent.

Le recours gracieux ou le recours hiérarchique peuvent être faits sans condition de délai.

En revanche, le recours contentieux doit intervenir dans un délai de deux mois à compter de la notification de la présente décision.

Toutefois, si vous souhaitez en cas de rejet du recours gracieux ou hiérarchique former un recours contentieux, ce recours gracieux ou hiérarchique devra avoir été introduit dans le délai sus indiqué du recours contentieux.

Vous conserverez ainsi la possibilité de former un recours contentieux dans un délai de deux mois à compter de la décision intervenue sur ledit recours gracieux ou hiérarchique.

Cette décision peut être explicite ou implicite (absence de réponse de l'administration pendant deux mois).

Dans les cas très exceptionnels où une décision explicite intervient dans un délai de deux mois après la décision implicite, vous disposez à nouveau d'un délai de deux mois à compter de cette décision explicite pour former un recours contentieux.